



Le 6 juillet 2020, Montréal

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Situation de l'éducation musicale au Québec en temps de pandémie

La situation de pandémie de COVID-19 au Québec et les contraintes sanitaires émises par la Santé publique, la CNESST et le Ministère de l'éducation mettent en péril l'éducation musicale et la pratique de la musique d'ensemble au Québec.

Entendu que :

- Le gouvernement n'a donné aux centres de services scolaires et aux directions d'écoles aucune consigne ferme sur le maintien de l'enseignement musical;
- Plusieurs directions d'écoles ont déjà décidé de fermer leur programme de musique et de ne plus donner accès à leurs locaux pour les activités parascolaires pour éviter de jongler avec des consignes et des contraintes souvent contradictoires;
- Des milliers d'élèves ne pourront poursuivre l'apprentissage de la musique (par leurs instruments, le chant choral ou d'autres formes musicales), source de motivation scolaire, raccrochage scolaire et d'accomplissement personnel;
- De nombreux musiciens professionnels aussi professeurs de musique contractuels (cours privés, etc) ou à statut précaire voient leur emploi menacé par cette situation, alors qu'ils sont déjà très affectés par l'arrêt des spectacles suite à la pandémie.
- Nos enseignants de musique savent s'adapter et se réinventer pour offrir un enseignement dynamique et de qualité malgré les contraintes sanitaires;
- Le Québec est reconnu mondialement pour ses talents musicaux et sa formation de qualité. Cette richesse provient d'un enseignement de qualité dès l'enfance.

La Fédération des Associations de musiciens éducateurs Québec (FAMEQ), la Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec (FHOSQ), la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) et l'Alliance chorale du Québec (ACQ) s'unissent pour demander au Gouvernement du Québec et aux Centres de services scolaires :

- D'émettre rapidement un message fort du Ministère de l'Éducation et des Centres de services scolaire pour le maintien de l'enseignement musical, et ce, dès la rentrée 2020;
- De prendre les moyens nécessaires pour protéger la culture, nous qui sommes présents lorsque vous sollicitez notre implication en temps de crise;
- D'uniformiser les consignes entre la Direction de Santé Publique, la CNESST et le Ministère de l'Éducation pour permettre une reprise harmonieuse, réaliste et égalitaire de l'enseignement musical.

Josée Crête, présidente
11 000 membres

Stéphane Proulx, président
475 membres

Luc Fortin, président
3200 membres

Marie-Élène Lamoureux, directrice
générale, 321 membres



Sources :

FHOSQ : Cynthia Viel, info@concourssolistes.com, 1-833-252-3026 p. 3

FAMEQ : Stéphane Proulx, pres@fameq.org, 1-(819)-560-2341

GMMQ : Floriane Barny, communications@gmmq.com, (514) 842-2866 poste 229

ACQ : Marie-Élène Lamoureux, dg@chorales.ca, (514) 295-5102